



LIGUE PACA DE SQUASH

Rapport du comité directeur du 01/03/2018 au CREPS Aix en Provence

Début de la réunion à 19h00

Présents :

Thierry DUVILLIE, président de la ligue.

Didier CASALTA, Vice-président.

Guillaume DUBARRY, trésorier.

Eric LECLERC, secrétaire.

Eric KRIEGER, membre du CD et responsable de la commission sportive.

Nadia HANNOT, membre du CD.

Véronique VIDAL, membre du CD.

Absents :

Emmanuel CROUIN, membre du CD et représentant des clubs affiliés, non excusé.

Eniko BAKK, membre du CD, non excusée.

Jean-Michel ARCUCCI, membre du CD, non excusé.

François DESCOMBES, membre du CD et médecin de la ligue, excusé

Eric KRIEGER, membre du CD et responsable de la commission sportive, excusé.

Ordre du jour :

- Point sur les licences.
- Bilan Financier du Pôle Espoirs.
- Convention Ligue/Structures affiliées.
- Bilan financier.
- Questions diverses.

1/ Point sur les licences :

A ce jour, 1708 licences ont été enregistrées, soit une baisse d'un peu plus de 15% par rapport à la saison passée.

Les baisses les plus fortes proviennent de :

- Planet squash Vitrolles, en vente à ce jour.
- Set Squash. Le nouveau club de JM Arcucci ouvrira ses porte mi-mars. Jean-Michel n'a plus de structure d'accueil depuis septembre 2017 et la fin de la convention avec le CREPS.
- La Ciotat

- Squash Av'New
- CLUB 4

Les hausses notables :

- Modern Squash, qui, depuis le CM2017, voit son activité augmenter.
- Le Riviera d'Antibes, ouvert depuis avril 2017 et qui a mis en place un tournoi interne par poules pour animer son club.

2/Bilan financier Pôle espoirs

Pour donner suite aux demandes de subventions de 2017, 5000 euros ont été accordés par le CNDS et versés sur le compte dédié au Pôle espoirs. Cet argent est utilisé pour rembourser les packages non pris en charge par la FF Squash, ainsi que certains déplacements (U19 Nancy, Qualification 1^{ère} série La Rochelle).

A noter que depuis le début de la saison 2017/2018, aucun fond propre de la ligue n'a été utilisé pour financer les activités du Pôle.

Le DTN a débloqué également une ligne de budget supplémentaire d'environ 7500 euros.

3/ Convention Ligue/Structures affiliées.

La discussion est ouverte pour mettre en place une convention propre à la ligue PACA. Une analyse avait été faite par Florent PONTIERE entre les ligues : Normandie/Centre/Aura. Il s'agirait d'instaurer une **règle écrite** pour l'attribution des tournois et en corrélation avec les objectifs de développement de la ligue, soit, en dehors du besoin de licences, les actions féminines et jeunes.

Cette discussion sera reprise lors du prochain Comité Directeur.

4/ Bilan financier.

Présentation des comptes et du bilan par Guillaume Dubarry. (Documents en annexe)

5/ Questions diverses.

- Annonce de la fin de contrat de Florent Pontière à partir du 21 mars 2018. Une rupture conventionnelle a été signée avec le Président, Thierry Duvillié. Point sur son activité des 8 mois passés.
- Discussion sur l'avenir des critères jeunes/féminins : possibilité de date commune, mise en place de bus...
- Point sur les aides exceptionnelles accordées aux jeunes joueurs pour la saison en cours.
- Point sur la communication : site, page FB, « newsletter »

Clôture de la séance à 21h30.

Validation du bureau :

Thierry DUVILLIE



Didier CASALTA

Guillaume DUBARRY



Eric LECLERC

